

le gouvernement, auteur de la loi?

Par **pablote62**, le **30/11/2005** à **19:09**

Pour ce sujet de dissertation, j'ai fait ce plan et j'aimerais que vous disiez ce que vous en pensez

I Le gouvernement dispose de pouvoirs qui lui sont propres

A la compétence et l'existence des décrets-lois

1 le gouvernement est habile à prendre un décret qui peut déroger à la loi

2 le rôle du gouvernement dans les dispositions en vigueur

B le gouvernement n'est pas un collège de commis totalement aux ordres d'une assemblée dictatoriale

1 la nécessité de distinguer les pouvoirs

2 la loi a le devoir de reconnaître le gouvernement

II le rôle limite du gouvernement

A l'obstacle de la mise en place des décrets-lois

1 principe inconstitutionnel des décrets-lois

2 thèse : le gouvernement ne pourrait obtenir le droit de légiférer par décret

B les critères de la fonction exécutive

1 le pouvoir réglementaire consiste uniquement à assurer l'exécution des lois

2 le règlement peut intervenir que sous la réserve de ne pas déroger aux dispositions prévues par le législateur

si vous pouviez me donner votre avis cela me ferait plaisir

merci encore

Par **Yann**, le **30/11/2005** à **19:17**

Il faudrait évoquer le fait que le gouvernement fixe l'ordre du jour de l'assemblée nationale, donc ça lui donne un fort ascendant sur elle en matière de texte de loi. De plus il faut indiquer que la majorité des textes qui deviennent des lois sont des projets de loi, et non des propositions de loi (rien que sémantiquement on a là une preuve du poids du gouvernement en la matière).